



Mairie de Meillac - 1 Place de la mairie - 35270 MEILLAC

02 99 73 02 25 – mairie.meillac@orange.fr

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné Georges DUMAS, Maire de la commune de Meillac, atteste que l’avis d’enquête publique relative à la révision du Plan d’occupation des sols et sa transformation en Plan local d’urbanisme a bien été affiché les 7 et 8 février 2017 aux lieux suivants :

- En mairie (porte d’entrée) ;
- Panneau d’affichage officiel place de la mairie ;
- Panneau d’affichage place Huet et Peuvrel ;
- A la médiathèque (porte d’entrée) 20 rue Mlle du Vautenet ;
- A la salle de sports (porte d’entrée) rue Emile Rouxin ;
- A l’école (panneau d’affichage primaire) 11 rue Mlle du Vautenet.

Fait à Meillac,
le 8 février 2017

Le Maire,
Georges DUMAS



Avis d'enquête publique affiché le 8 février 2017 sur la porte de la mairie :



Avis d'enquête publique affiché le 7 février 2017
sur le panneau d'affichage officiel de la mairie :



Avis d'enquête publique affiché le 7 février 2017
sur le panneau d'affichage Place Huet et Peuvrel :



Avis d'enquête publique affiché le 8 février 2017
sur la porte de la médiathèque 20 rue Mlle du Vautenet :



Avis d'enquête publique affiché le 8 février 2017
sur la porte de la salle de sports Rue Emile Rouxin :



Avis d'enquête publique affiché le 8 février 2017
sur le panneau d'affichage de l'école primaire 11 rue Mlle du Vautenet :

